



COMMUNIQUE DE PRESSE

Commune d'Arbonne

Sujet : Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse des Allocations Familiales

Mardi 20 décembre à 16h30 en mairie

L'accueil de la petite enfance est pour la commune d'Arbonne une préoccupation majeure. L'approbation du Contrat Enfance-Jeunesse avec notre partenaire de la CAF est la finalisation d'un processus, et une grande satisfaction pour nous.

Le CEJ a été négocié à partir d'un diagnostic qui a permis d'élaborer un plan d'action pour 4 ans. Le contrat 2017-2020 a pour objectif de soutenir la commune dans son effort en faveur des petits Arbonars en permettant de proposer une offre de 10 places en crèche.

Madame s'est réjouie d'annoncer in fine : **«c'est une subvention de 87 000€ sur 4 ans que la commune va recevoir de la CAF.»**

Il est à noter le très bon taux d'occupation, qui se situe entre 75 et 80% selon les années ce qui est bien supérieur à la moyenne des autres communes. La CAF a salué ce résultat qui témoigne de l'adaptation de notre offre en matière de solutions de garde, particulièrement adapté aux besoins des familles.

La CAF nous apporte son soutien financier mais également des partenariats et des conseils pour nos différents projets. Cet appui est précieux pour optimiser notre projet municipal.

Notons qu'elle est partie prenante des travaux de définition de la future école qui augmentera sensiblement notre offre et nos moyens en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

Contact pour de plus amples informations :

Guillaume FOURQUET :
gfourquet.arbonne@gmail.com
05 59 41 94 66

Marina PASSADE
mairie@arbonne.fr
05 59 41 94 66